



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Medical Screening Évaluation médicale	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-206332/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-206332	Date 2021-02-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-134-38985	
File No. - N° de dossier 147zh.M7594-206332	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-03-08 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pengelly, David	Buyer Id - Id de l'acheteur 147zh
Telephone No. - N° de téléphone (343) 552-5193 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION DE L'INVITATION 001

La modification à la demande de soumissions **M7594-206332/A** était faite pour répondre aux questions des soumissionnaires potentielles et pour ajouter la pièce jointe 1 de la partie 5

Conformément à la Partie 2 – Article 2.4 – Demande de renseignements en période de soumission, ces questions et les réponses correspondantes sont fournies à tous les entrepreneurs.

Remarque : Les questions peuvent avoir été modifiées et/ou abrégées.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q.1

Veillez confirmer si l'emplacement à St John pour desservir Fredericton suffit le besoin ou si une clinique à Fredericton est obligatoire.

R.1.

Le Canada accepterait un emplacement à St John pour desservir Fredericton.

Q.2.

Veillez confirmer si les soumissionnaires sont tenus de présenter une soumission pour tous les lieux ou la GRC acceptera-t-elle une soumission pour certains lieux ?

R.2.

Tel que mentionné à la **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS et PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX**, Le prix ferme tout compris doit couvrir tous les frais engagés pour fournir les services décrits à l'annexe A - Énoncé des travaux pour tous les emplacements. Ces coûts comprennent, mais sans s'y limiter, les ressources, le matériel et l'équipement de test et de notation, les installations, les frais d'expédition et tous les autres frais administratifs encourus.

Tel que mentionné à la **PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 CRITÈRES TECHNIQUES 1.1 Critères d'évaluation technique obligatoires – Organisation CTO.2**

N°	Critères techniques obligatoires	Instructions aux soumissionnaires
CTO.2	<p>Le soumissionnaire doit fournir des cliniques où il offrira des services d'examen médicaux dans les villes suivantes</p> <ol style="list-style-type: none">1. Edmonton (Alb.)2. Calgary (Alb.)3. Grande Prairie (Alb.) ou Prince George (C.-B.)4. Vancouver (C.-B.)5. Kelowna (C.-B.)6. Winnipeg (Man.)7. Fredericton (N.-B.)8. St. John's (T.-N.-L.)9. Halifax (N.-É.)10. Région de la capitale nationale (Ottawa, Ont., Gatineau, Qc)11. Toronto (Ont.)12. Charlottetown (Î.-P.-É.)13. Montréal (Qc)14. Québec (Qc)15. Regina (Sask.) <p>Le Canada se réserve le droit de demander des références pour confirmer la validité des renseignements fournis.</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer sa conformité en fournissant ce qui suit : chacun des lieux indiqués dans la colonne de gauche, le soumissionnaire doit fournir la dénomination sociale complète de chaque clinique, cabinet ou pratique et son adresse complète (adresse municipale, ville, province).</p>

Q.3.

Est-ce que les évaluations virtuelles par le médecin suffisent les besoins s'il y a une infirmière avec l'individu qui se fait évaluer et le médecin est qualifié dans la province où l'évaluation aurait lieu.

R.3.

Les évaluations doivent être faites par le médecin en personne.

Q.4.

Pourriez-vous confirmer si la GRC est un exemple d'organisation client acceptable pour démontrer l'expérience des critères techniques obligatoires TO.3, TO.5 et TO.6 de la Pièce Jointe 1 de la Partie 4 - Critères d'évaluation technique obligatoires ?

R.4.

La GRC peut être fournie comme organisation cliente pour démontrer la conformité avec le critère TO.3, TO.5 et TO.6 à la Pièce Jointe 1 de la Partie 4 – Critères d'évaluation techniques obligatoires.

Q.5.

Le contrat sera-t-il attribué à un ou plusieurs soumissionnaires ?

R.5.

Canada attribuera un (1) contrat à un des soumissionnaires.

Q.6.

Concernant l'Annexe F Base de paiement – La section 4.2.2 demande au besoin avec approbation le fournissement des évaluations médicales supplémentaires. Veuillez-vous préciser lesquels doivent être inclus dans le « prix tout inclus ».

R.6.

Le « prix tout inclus » sera pour les évaluations requises qui se trouvent à la section 4.2.2 « Services d'évaluation médicale » de l'énoncé des travaux - annexe A, n'importe quelles évaluations supplémentaires ne devraient pas être incluses.

Q.7.

Les documents pour les rapports des évaluations auditives et de la vue sont incluses dans la section 3.0 Documents applicables et de référence, par contre ces tests ne sont pas inclus dans la section 4.2.2. Certains autres services de police utilisent des évaluations auditives et de la vue dans leur protocole préalable à l'emploi. Veuillez-vous confirmer si ces évaluations sont incluses dans le protocole.

R.7.

Le protocole ne doit pas inclure l'ouïe ni la vue.

RÉVISIONS

L'INCLUSION DE:

Pièce jointe 1 de la partie 5 – Certifications en MERX/ Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.